



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
DEPARTEMENT DES INSTITUTIONS

OFFICE PENITENTIAIRE

Prison préventive de Champ-Dollon

Rapport d'activités 2005



www.geneve.ch/penitent/

Chapitres

~

1. Message de la direction	Page 3
2. Structure et organisation	Pages 4-7
3. Statistiques sur la population carcérale	Pages 8-14
4. Activités destinées aux détenus	Pages 15-16
5. Résultats financiers	Page 17

1. Message de la direction

La prison préventive de Champ-Dollon tient à disposition du Pouvoir judiciaire une infrastructure permettant de détenir 270 personnes. Tout au long de l'année 2005, l'établissement a enregistré un taux d'occupation moyen de 162% en moyenne, ce qui représente un record parmi les 122 établissements carcéraux en Suisse.

Avec une moyenne de 438 détenu-es par jour, il devient difficile pour un établissement tel que Champ-Dollon, conçu pour 270 places, de répondre à satisfaction à sa mission.

Le milieu carcéral est un environnement en constante mutation. Tout comme ses voisines européennes, la prison préventive de Champ-Dollon doit faire face à des problématiques directement liées à l'évolution régulière du niveau de la surpopulation.

Dans ce contexte préoccupant, il ne faut pas oublier que ces chiffres concernent avant tout des femmes et des hommes que l'ensemble du personnel de la prison doit tenir à disposition des autorités compétentes et garantir leur sécurité au sein de l'établissement.

La surpopulation carcérale, l'augmentation des détenus souffrant de troubles psychiatriques et les lourdeurs administratives impliquent une importante charge de travail pour l'ensemble du personnel.

La direction tient à remercier les membres du personnel de surveillance et du personnel administratif qui, pendant cette année écoulée, ont garanti la bonne tenue de l'établissement ainsi que des secteurs annexes (UCH, UCP, La Clairière, La Pâquerette, greffe des VPJ). De plus, la direction tient à relever l'engagement et la précieuse collaboration du personnel des services annexes qui contribuent au bon fonctionnement de l'établissement.

Ces deux dernières années, afin de répondre aux problèmes liés à la surpopulation carcérale, la prison a entrepris passablement de modifications tant dans les prestations aux détenus que dans l'organisation du personnel. Cette année encore, elle poursuivra ses réflexions et s'assurera des moyens à disposition pour définir ses priorités de travail et répondre au mieux à la mission qui lui est confiée.

2. Structure et organisation

A) MISSION :

Ouvert en 1977, Champ-Dollon est un établissement de détention préventive qui a pour mission d'accueillir :

- des prévenus;
- des condamnés en attente de transfert;
- des détenus à titre extraditionnel;
- des personnes à incarcérer sur ordre des autorités fédérales;
- des personnes condamnées en application du droit pénal ordinaire ou du droit pénal militaire à une peine d'arrêt ou d'emprisonnement de 3 mois au plus, ou encore qui doivent subir un solde de peine d'une durée inférieure à 3 mois au plus, pour autant qu'elles ne puissent être placées dans un établissement affecté aux courtes peines;

et exceptionnellement :

- des mineurs à la demande du Tribunal de la jeunesse;
- des détenus dépendant de l'autorité d'un autre canton.

Champ-Dollon assume également la sécurité de deux entités externes :

- ↪ le centre de sociothérapie "**La Pâquerette**", situé dans le bâtiment central de Champ-Dollon, qui dispose de 11 cellules à un lit. Intégralement géré par les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), il accueille des personnes en exécution de peine provenant de divers cantons et rencontrant de profonds problèmes de la personnalité. **11 collaborateurs** de Champ-Dollon en assurent la sécurité;
- ↪ l'établissement de détention "**La Clairière**", prévu pour la détention préventive et les mandats d'observations de personnes mineures, qui dispose de 30 places. **8 collaborateurs** de Champ-Dollon sont chargés de la surveillance des mineurs placés au sein de ce centre, en collaboration avec l'équipe des éducateurs en place.

B) LIEUX DE DETENTION :

La population carcérale de l'établissement se répartit en 4 lieux géographiques distincts :

LA PRISON DE CHAMP-DOLLON

Situé à Thônex, le bâtiment principal de l'établissement a été conçu à la base pour accueillir 270 détenus. Suite à divers réaménagements, 6 places supplémentaires ont été créées depuis le 1^{er} novembre 2005. Le nombre de places actuel se répartit de la manière suivante :



Unités hommes	Nombre de cellules	Nombre de places	Surface
Cellules à 1 place	138	138	12.24 m ²
Cellules à 3 places	38	114	25.50 m ²
Cellules à 5 places	3	15	38.25 m ²
Total hommes	179	267	
Unités femmes	Nombre de cellules	Nombre de places	Surface
Cellules à 1 place	9	9	12.24 m ²
Total femmes	9	9	
Total	188	276	

L'UNITÉ CELLULAIRE DE L'HÔPITAL CANTONAL DE GENÈVE (UCH)

Située dans les bâtiments de l'Hôpital universitaire de Genève (HUG), l'unité dispose de **5 chambres à deux lits**, destinées à prodiguer des soins médicaux et chirurgicaux à des détenus genevois ou provenant d'autres cantons suisses. Elle fait partie de l'un des établissements concordataires romands.



L'UNITÉ CARCÉRALE PSYCHIATRIQUE DE BELLE - IDÉE (UCP)

Spécialement conçue pour accueillir des détenus psychologiquement fragiles de divers cantons suisses, cette unité de **7 chambres individuelles** est également un établissement concordataire romand.



VIOLONS DU PALAIS DE JUSTICE (VPJ)

Devenue depuis le 1^{er} août 2005 annexe de l'établissement de 18h00 à 7h00, les VPJ disposent de 16 places destinées à accueillir transitoirement pour une nuit :

- des personnes appréhendées en vertu d'un mandat d'amener ou d'arrêt et qui n'ont pu être transférées à la prison de Champ-Dollon avant 18 heures;
- des personnes détenues à Champ-Dollon devant être à disposition du Pouvoir judiciaire dès 7h00.

Ce nouveau principe permet d'éviter des entrées et sorties au sein de la prison de Champ-Dollon entre 18h00 et 7h00. La sécurité et la gestion des VPJ sont cependant assurées par le détachement de convoyage et de surveillance (DCS), rattaché à la gendarmerie genevoise.



Afin de faire face à la surpopulation carcérale sans cesse croissante, la direction de l'établissement a décidé de réaffecter aux unités cellulaires des hommes, dès le 1^{er} novembre 2005, un certain nombre de cellules à disposition de l'unité des femmes. Une dizaine de places ont été alors mises à disposition de la prison par l'établissement de détention pour femmes "**La Tuilière**", située près de Morges (VD), afin d'y transférer provisoirement des détenues en cas de surplus éventuel.

C) PERSONNEL :

Le personnel interne se compose de **254 collaboratrices et collaborateurs** répartis de la manière suivante :

Statut	Nombre de personne	Postes
Direction	5	5
Gardiens	202	201.5
Surveillantes	31	30
Secteur administratif	16 (+ 7 auxiliaires et 1 apprenti)	15.7 (+ 5.8 auxiliaires)
Total	254	252.2

Durant l'année, 6 collaborateurs sont partis à la retraite et 4 autres ont démissionnés. 15 stagiaires ont été recrutés et formés par le centre de formation interne. Leur prestation de serment a eu lieu au mois de novembre 2005.



Une assistante administrative a été engagée fin 2005 afin d'assurer la gestion administrative des ressources humaines de la prison, ainsi que de coordonner le centre de formation interne.

Le détachement incendie de Champ-Dollon (DICD), corps de pompiers internes, composé intégralement de collaborateurs-trices volontaires, a remporté la première place du concours genevois "point rouge", ainsi que la seconde place du concours suisse.

Services externes :

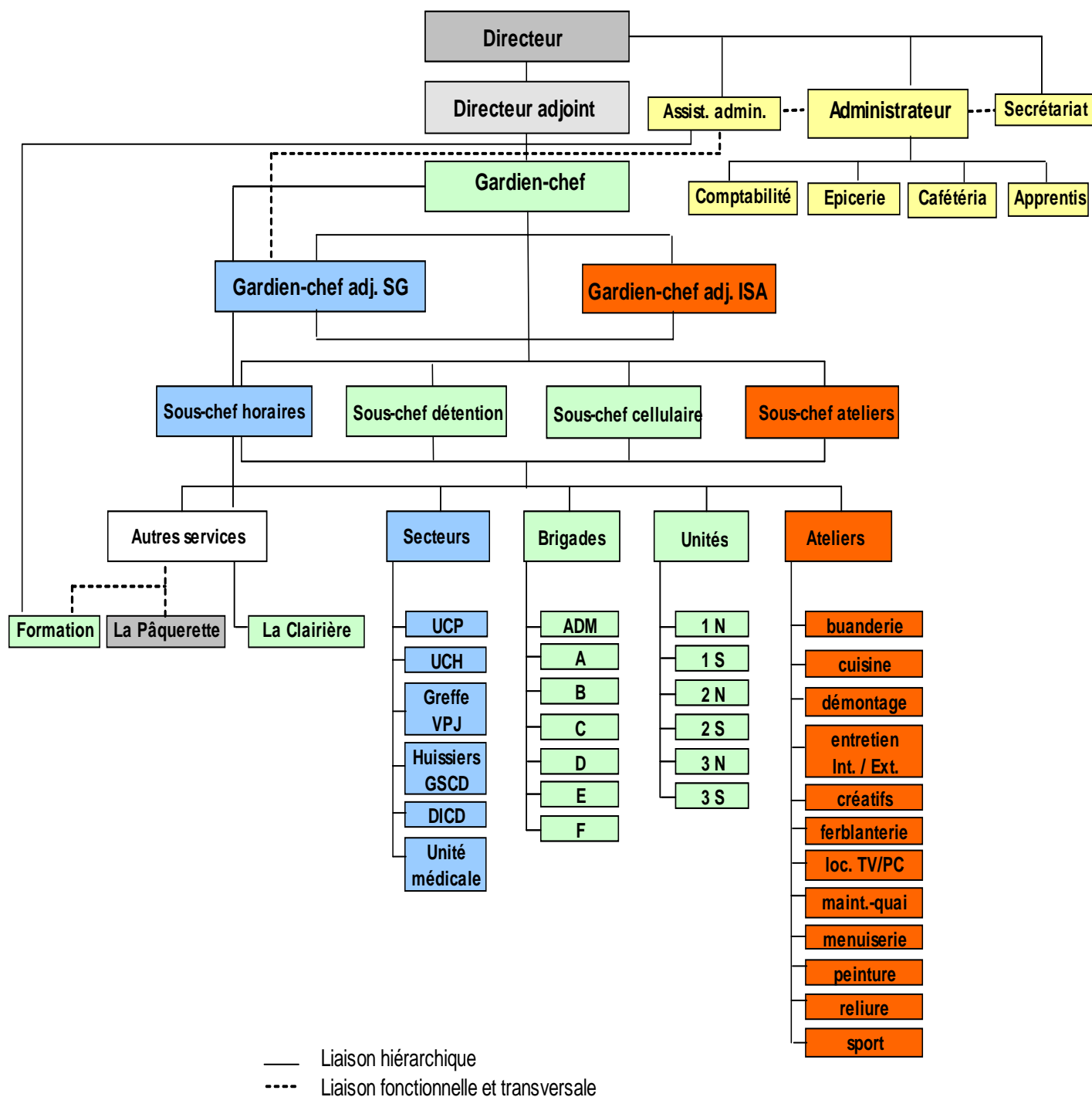
Des services spécialisés exercent une activité au sein de l'établissement :

Secteur socio-éducatif : travailleurs sociaux du service de probation et d'insertion (SPI);

Service médical: personnel médical des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Services religieux : aumôniers-ères de l'église catholique romaine; pasteurs de l'église protestante; imam de la Mosquée du Grand-Saconnex.

ORGANIGRAMME DE LA PRISON DE CHAMP-DOLLON



3. Statistiques sur la population carcérale

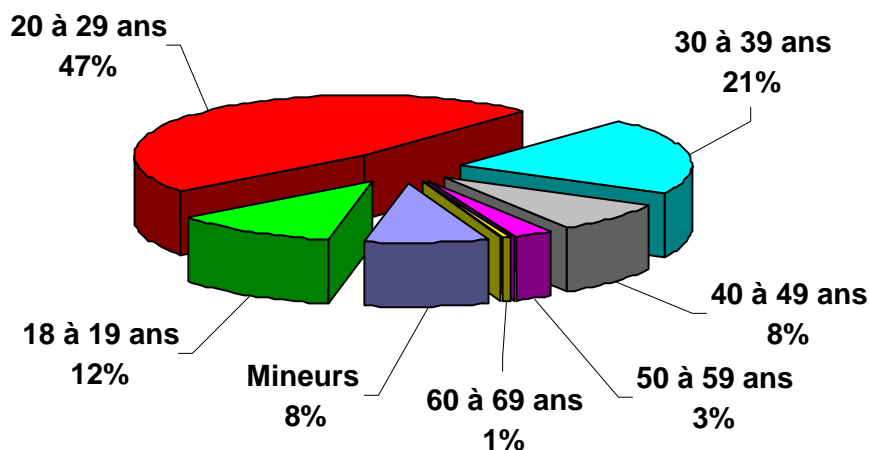


Nombre d'entrées : 2'453 personnes

En 2005, 2'453 personnes sont entrées au sein de l'établissement contre 2'492 en 2004, soit une diminution de 39 entrées (-1,6%).

	Hommes	Femmes	Total	%
AGES :	2'296	157	2'453	100 %
Mineurs	206	3	209	8 %
18 à 19 ans	260	25	285	12 %
20 à 29 ans	1'098	62	1'160	47 %
30 à 39 ans	478	27	505	21 %
40 à 49 ans	181	27	208	8 %
50 à 59 ans	54	12	66	3 %
60 à 69 ans	14	0	14	1 %
> 70 ans	5	1	6	0 %

Répartition des entrées par tranche d'âge

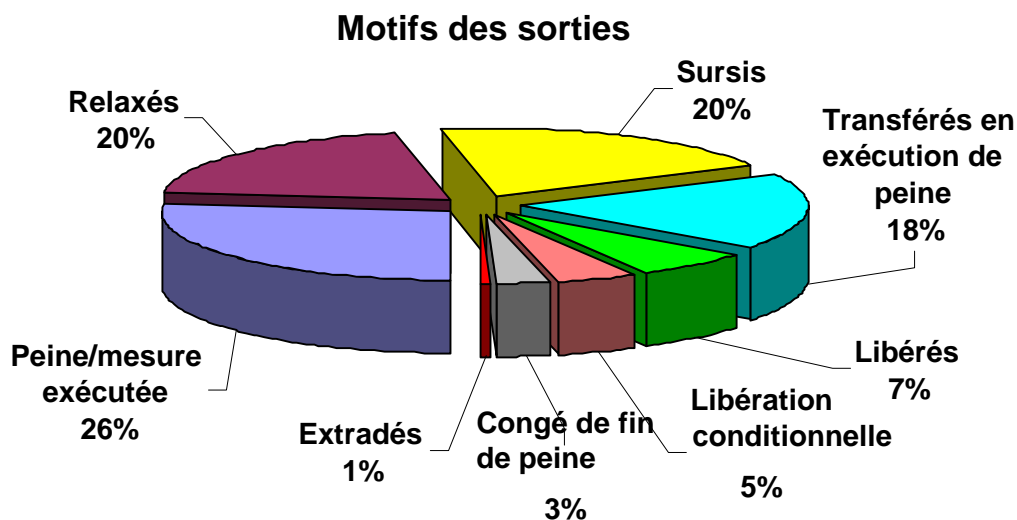


Sur les 2'453 entrées, 939 (38%) ont été libérées dans les 8 jours :

Libération	Hommes	Femmes	Total	%
avant 24 h.	22	1	23	1%
avant 48 h.	209	22	231	9%
avant 8 jours	634	51	685	28%
Non libérées après 8 jours	1'431	83	1'514	62%

Nombre de sorties : 2'428 personnes

2'428 personnes sont sorties de l'établissement durant l'année contre 2'427 personnes l'an dernier. Près du tiers des détenus (34%) avaient exécutés leur peine lors de leur sortie.



Nombre de nuitées : 159'746

Le nombre total de nuitées enregistrées dans l'année s'élève à 159'746 contre 152'310 en 2004, soit une évolution de + 7'436 nuitées (+ 4.9 %) :

	Nombre de nuitées	Nombre moyen de détenus par jour
Total	159'746	437.66
Hommes	150'083	411.19
Femmes	9'663	26.47

Les nuitées se répartissent entre les divers lieux de détention à disposition de l'établissement de la manière suivante :

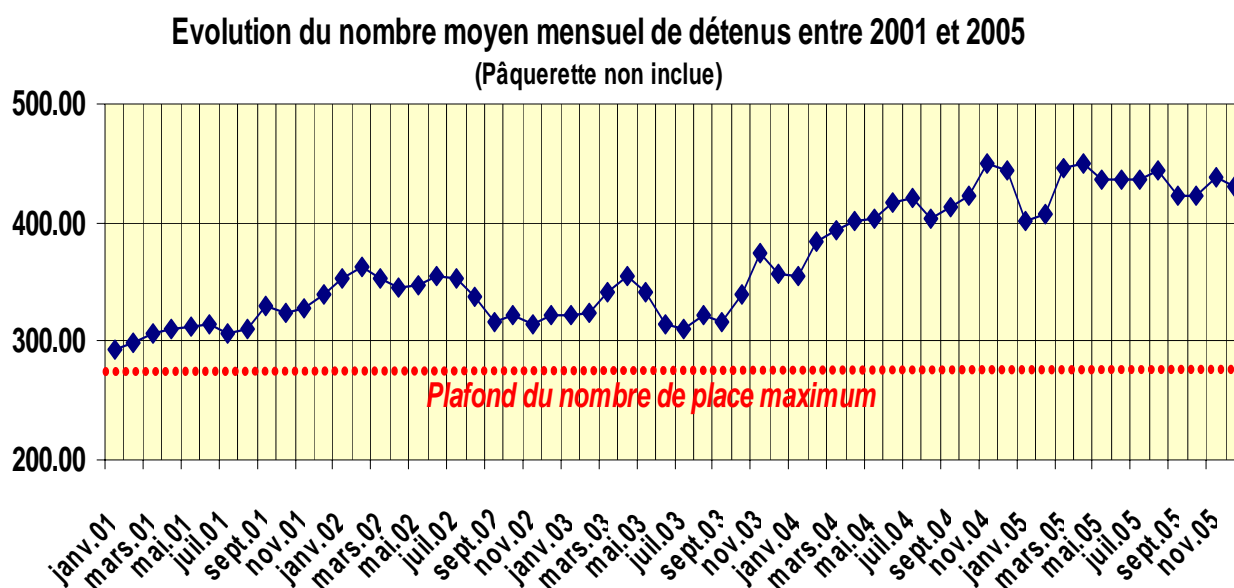
	Nombre de nuitées	Nombre moyen de détenus par jour
Total	159'746	437.66
Champ-Dollon	152'775	418.56
UCH	1'584	4.33
UCP	2'041	5.59
VPJ (dès 01.08.2005)	386	2.52
La Pâquerette	2'497	6.84
La Tuilière (dès 01.11.2005)	463	7.59

Nombre moyen de détenus : 437.66

L'établissement a hébergé en moyenne **437.66** détenus par jour sur l'ensemble de l'année, contre 416.14 l'an dernier, ce qui représente une augmentation de + 21.52 détenus (+ 5,17 %).

Le nombre le plus important de détenus enregistré en 2005 s'élève à 479 en date du 31 mars, ce qui représente un taux d'occupation de 177.40%.

Le nombre moyen mensuel de détenus a augmenté entre début 2001 et fin 2005 de + 146.65%, ce qui représente un croissance moyenne de + 2.27 détenus par mois :



Taux d'occupation :

Le taux d'occupation moyen se répartit de la manière suivante :

	Nombre moyen de détenus par jour	Nombre de places	Taux d'occupation
Champ-Dollon	418.56	270	155.02 %
UCH	4.33	7	61.86 %
UCP	5.59	10	55.90 %
VPJ (dès 01.08.05)	2.52	16	15.75 %
La Tuilière (dès 01.10.2005)	7.59	10	75.90 %

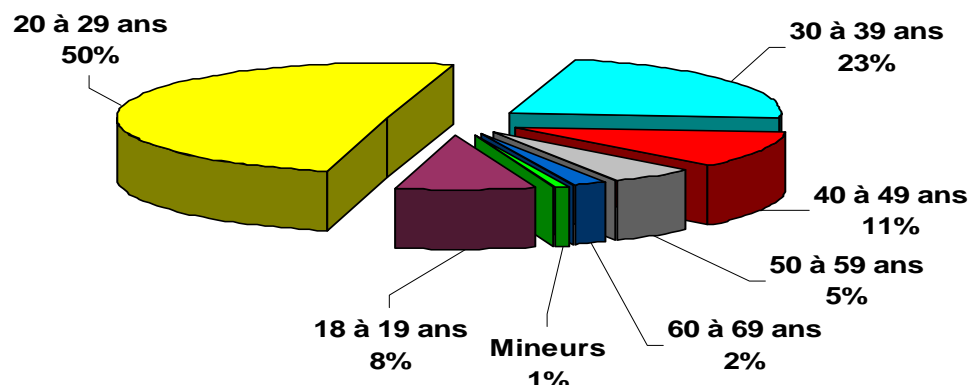
Composition de la population carcérale :

Sexe

La population carcérale est composée en 2005 de 92.55% d'hommes et de 7.45 % de femmes.

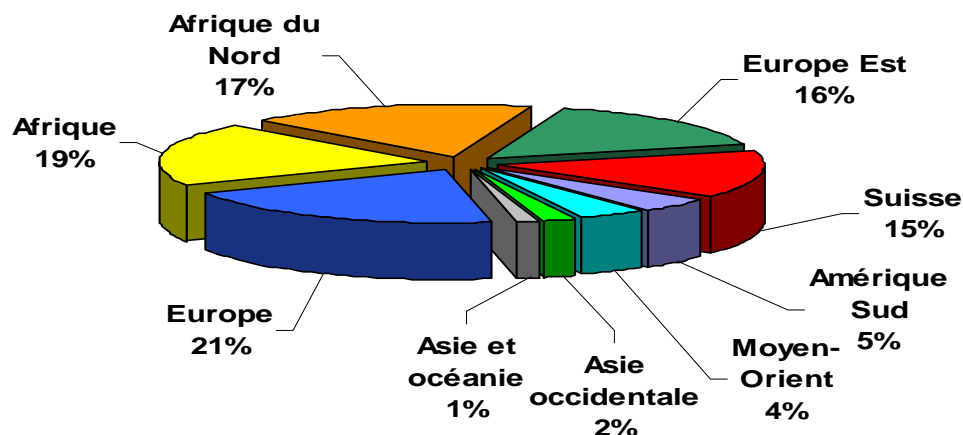
Âge

Au 31.12.2005, l'âge moyen des personnes détenues est de 28 ans. L'âge médian se situe à 26 ans.



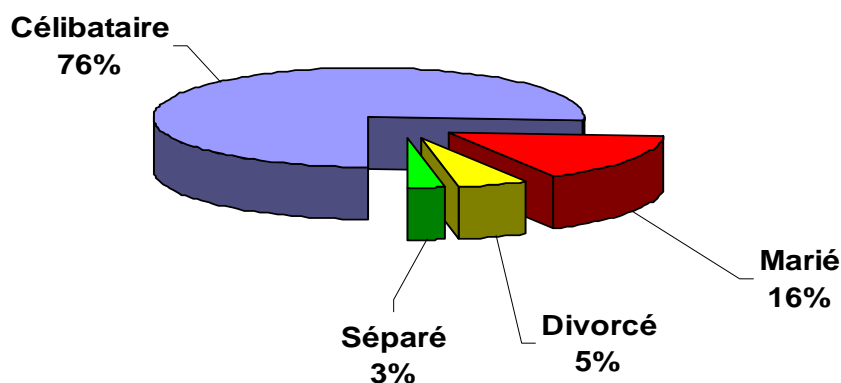
Nationalité

La population carcérale est constituée de 15% de personnes de nationalité suisse, de 30% de personnes de nationalités étrangères résidant officiellement en Suisse et de 55 % de personnes étrangères résidant à l'étranger, n'ayant pas de domicile connu ou requérantes d'asile. Les nationalités étrangères les plus fréquentes sont l'Algérie (12%), la France et les pays de l'ex-Yougoslavie (11%), la Guinée et l'Albanie (6%).



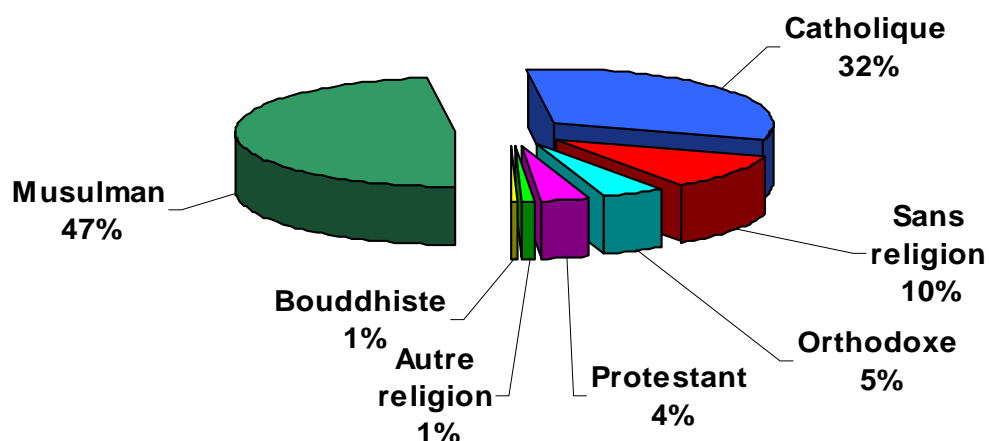
Etat civil

Plus de trois détenus sur quatre sont célibataires :



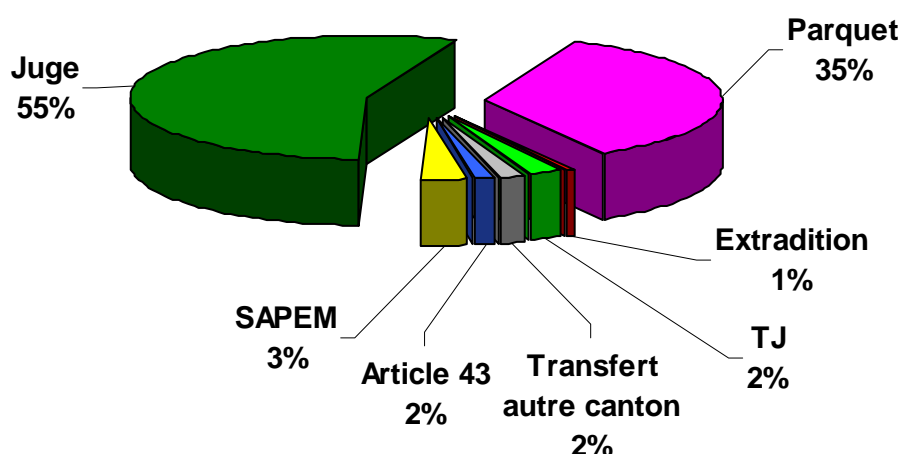
Confession

Près de la moitié des détenus sont de confession musulmane et près du tiers de confession catholique :



Statut de détention

En date du 31.12.2005, 93.95 % des personnes détenues se trouvaient en détention préventive ou en cours de recours de jugement et 6.05 % se trouvaient en exécution de peine.



Juge / Parquet : personnes en cours de jugement ou de recours auprès d'un juge ou du Parquet.

TJ : personnes mineures dépendantes du Tribunal de la jeunesse.

Extradition : personnes sous mesures d'extradition vers un autre pays.

SAPEM : personnes en exécution de peines et de mesures.

Transfert autre canton : personne en exécution de peine et transférée par un autre canton.

Article 43 : personne en exécution de mesures, conformément à l'article 43 du code pénal suisse.

Durée de détention

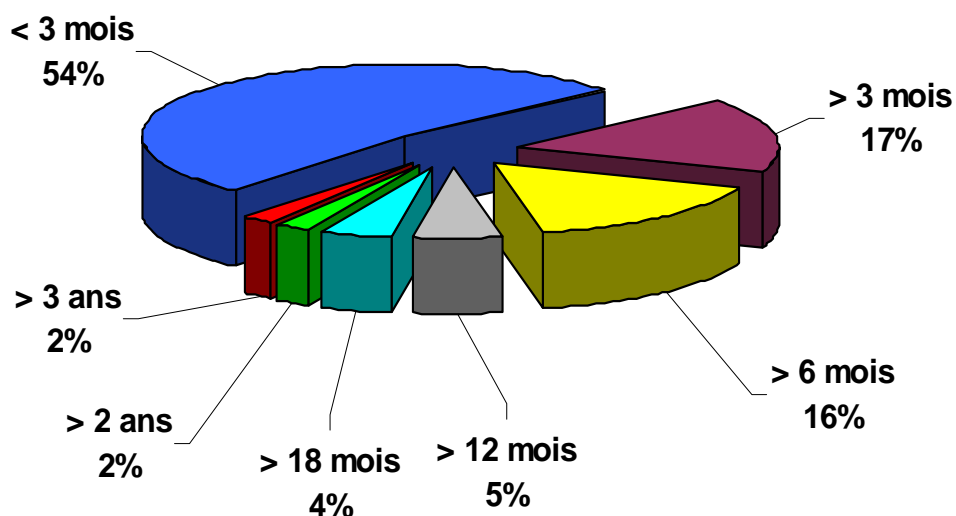
La durée moyenne du séjour des personnes détenues au sein de l'établissement a augmenté de + 35% en deux ans. Elle s'élève à **65,12 jours** en 2005, contre 61,11 jours en 2004, soit une augmentation + 4,01 jours (+ 6.6 %).

La durée de détention la plus importante relevée pour un détenu s'élève à 2'777 jours (7 ans et 222 jours).

Pour l'UCH, la durée moyenne du séjour s'élève à 12.57 jours (10,78 en 2004) et pour l'UCP à 14.78 (10,29 en 2004).

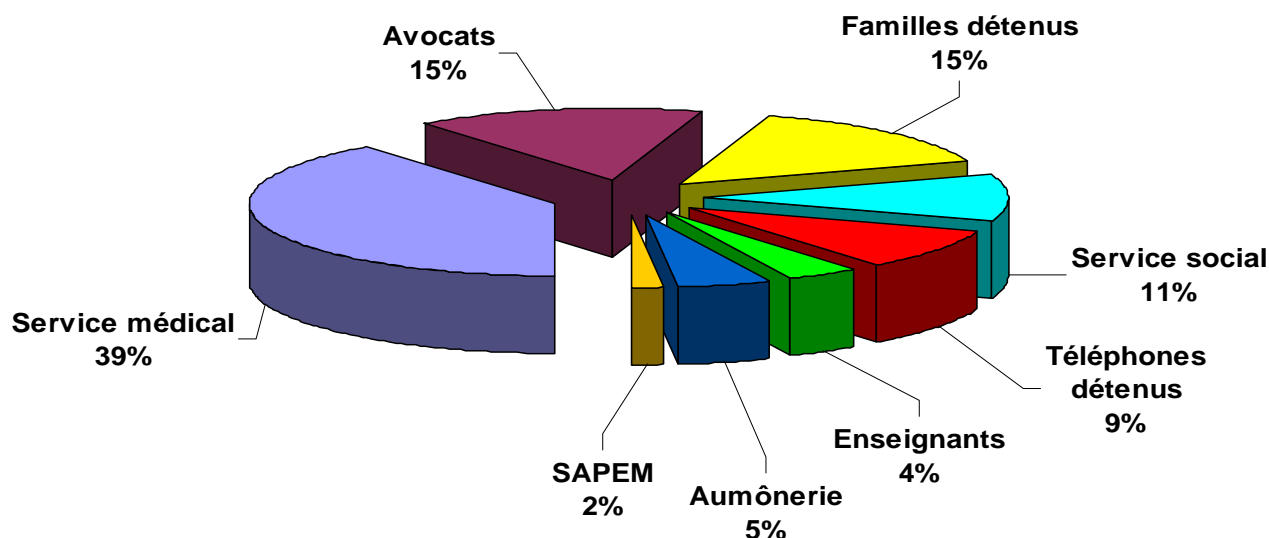
En date du 31 décembre 2005, la durée de séjour des détenus était inférieure à 3 mois pour plus de la moitié des détenus et entre 3 et 6 mois pour le tiers des détenus.

Répartition des détenus par durée de séjour (en date du 31.12.05)



Conduites internes des détenus

Le nombre de conduites de détenus effectuées à l'intérieur de la prison de Champ-Dollon s'élève à **36'794**, soit une moyenne de 121 par jour (120 en 2004). Le motif de ces conduites se compose comme suit :



Déplacements des détenus à l'extérieur

Les transports des détenus à l'extérieur de la prison sont assurés principalement par le détachement de convoyage et de surveillance (DCS). Le nombre de personnes transportées s'élève pour 2005 à **21'742**, contre 21'825 personnes en 2004, soit - 83 personnes (- 0,4%). Les principaux mouvements se réalisent entre :



Les violons du Palais de Justice :	12'683 mouvements
L'unité cellulaire psychiatrique :	195 mouvements
L'unité cellulaire de l'hôpital :	73 mouvements
L'Hôtel de Police :	1'409 mouvements

Colis délivrés aux détenus

Pour des raisons sécuritaires liées notamment à la surpopulation carcérale, la livraison des colis alimentaires a été limitée depuis le 1^{er} mars 2005 aux visites en 4 périodes de deux semaines sur l'ensemble de l'année.

3'898 colis ont été livrés aux détenus par leurs proches, contre 6'440 l'an dernier.

1'448 colis ont été reçus par l'intermédiaire de la poste, contre 1'774 en 2004.

La moyenne journalière des colis délivrés s'élève (hormis les dimanches) à **17 colis**, contre 26 colis l'an passé.

4. Activités destinées aux détenus

LES ATELIERS

Mis en place dans un objectif d'occupation et de réinsertion, les **13 ateliers** destinés aux personnes détenues au sein de la prison de Champ-Dollon disposent au total de **148 places**, ce qui correspond à 33,9 % du nombre moyen de détenus.

Ces ateliers se composent de la manière suivante :



	Nombre de places de travail
Cuisine	30
Reliure	20
Démontage	20
Buanderie	18
Nettoyeurs	17
Créatifs de l'unité femmes	16
Peinture	6
Entretien	6
Travail en cellule	6
Menuiserie	3
Bibliothèque	2
Ferblanterie	2
Locations des T.V. et P.C.	2

Ateliers de production :

L'**atelier de reliure** confectionne divers articles de papeterie (séparateurs, classeurs, etc.) et réalise la réfection d'ouvrages anciens.

L'**atelier de démontage** sous-traite le démontage de téléviseurs, ainsi que divers matériels informatiques.

Ateliers de maintenance :

Les 10 ateliers de maintenance participent à l'intendance des locaux et du matériel des unités cellulaires de l'institution.

L'atelier de cuisine a confectionné **480'090 repas** destinés aux détenus, contre 438'903 en 2004 (+ 9.38%), ainsi que **17'362 repas** pour la cafétéria du personnel. L'atelier de buanderie a traité quant à lui plus de **92 tonnes** de linge.

Les ateliers créatifs de l'unité des femmes

Les ateliers créatifs de l'unité des femmes de la prison de Champ-Dollon contiennent 7 secteurs : cuisine, buanderie-couture, informatique, bois, bijouterie, dessin et terre cuite. Ils sont conduits par une animatrice socio-culturelle et deux membres du personnel de surveillance. Les détenues y travaillent 5h30 par jour.

2005 a été notamment marqué par :

- ↪ la décoration d'une vache dans le cadre de la cow-parade, exposée dans les rues de Genève et lauréate d'un prix spécial;
- ↪ diverses réalisations sur le thème de l'art précolombien qui sont exposées en janvier et février 2006 auprès du musée d'art et d'histoire dans le cadre de l'exposition "Traces des Amériques";
- ↪ la vente de diverses productions au marché du village de Puplinge.



SPORT

Chaque détenu et détenue a droit à 2 heures de sport par semaine. **20'595 leçons** de sport ont été dispensées, contre 18'048 en 2004.



BIBLIOTHEQUE

Gérée et approvisionnée par la Ville de Genève, la bibliothèque de la prison met à disposition des détenus **15'000 ouvrages et documents**.

21'128 prêts ont été réalisés (18'057 en 2004), soit en moyenne 1'760 prêts par mois (1'504 en 2004).



CONCERT DE FIN D'ANNEE

Un concert de fin d'année a été donné en faveur des détenus par le groupe "Repris de Justesse" oeuvrant dans le cadre d'une fondation dont les fonds sont destinés à des personnes en détention au sein des pays du tiers monde.

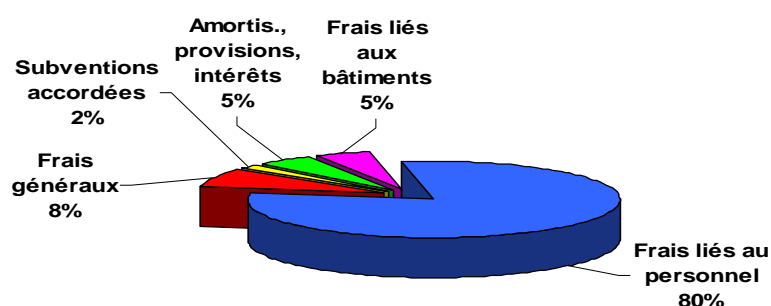


5. Résultats financiers

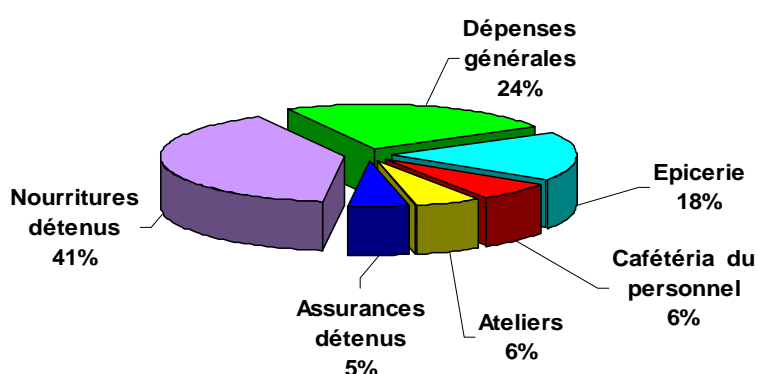
Le résultat net de l'établissement s'élève en 2005 à **- 40'444 KCHF**, soit un montant de + 821 KCHF (+ 2.1 %) supérieur à celui prévu au budget et supérieur de + 1'715 KCHF (+ 4.4 %) au résultat 2004. Le budget relatif aux charges a été réduit de - 275 KCHF (- 0.7 %) par rapport à celui fixé en 2004, conformément aux directives du Conseil d'Etat.

	Budget 2005 (en KCHF)	Réalisé 2005 (en KCHF)	Réalisé 2004 (en KCHF)
Charges	41'450	43'764	41'725
30. Charges liées au personnel	34'889	35'145	33'692
31. Frais généraux	3'489	3'540	3'647
33. Amortissements et provisions	450	2'150	1'548
35. Usufruit de la bibliothèque	150	149	149
36. Subventions accordées aux détenus	726	680	684
39. Frais liés aux bâtiments et intérêts	1'746	2'100	2'005
Recettes	-1'827	-3'320	-2'996
43. Recettes diverses	-1'477	-3'087	-2'742
45. Facturation aux cantons	-350	-233	-254
Résultat net	-39'623	-40'444	-38'729

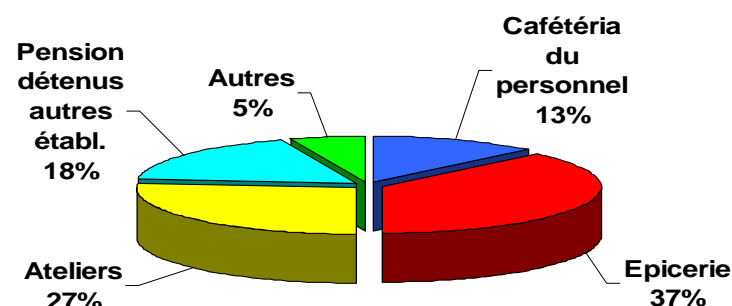
Les charges réalisées en 2005 sont de + 2'314 KCHF (+ 5.6 %) supérieures au budget prévu, notamment dû à 1'700 KCHF de provisions non budgétées. Elles sont constituées pour 80 % de frais liés au personnel et pour 8 % de frais généraux.



Les frais généraux dépassent de + 51 KCHF (+ 1.5 %) le budget, en raison de l'augmentation des coûts directs liés à l'hébergement des détenus. Les frais liés à la nourriture ainsi qu'aux assurances des personnes en détention représentent 46 % des frais, les dépenses générales de fonctionnement 24 %.



Les recettes perçues en 2005 sont de + 1'493 KCHF (+ 81.7 %) supérieures au budget, en raison essentiellement d'une dissolution de provisions de 1'400 KCHF. Les autres recettes sont pour plus du tiers composées des ventes enregistrées par l'épicierie et pour 27% des productions réalisées par les ateliers.



Le coût moyen journalier par détenu se monte en 2005 à **262.- CHF** (normes de calcul analysées dans le cadre du concordat des établissements de détention romands).